Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212201768-20251211-2025_06_SUBV-DE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
22960 – PLEDRAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An deux mille vingt-cinq le 11 décembre,
Le Conseil d'Administration dûment convoqué,
s'est réuni à 18 H **en session extraordinaire en visioconférence**

Sous la présidence de M BRIEND Stéphane
Président du C.C.A.S

Nombre de Membres en exercice : **13**

Date de Convocation le : **03 décembre 2025**

Présents : LE MOUAL Christiane, LE ROY Odile, CAEROU Philippe, MILLERET Pierre, BOURDONNAIS Huguette, LANDIN Evelyne, LUCAS Laurence, BRIEND Stéphane, GRABOWSKI Jean-Marc
Absents représentés : Daniel HERVE, Solange FANIC, MEROT Anne-Marie,
Absents excusés : GILLET Yann.

Subvention ADMR 2025 (Délibération 2025-09)

L'association à Domicile en Milieu Rural intervient auprès de certaines familles plédranaises qui rencontrent des problèmes liés à la santé (hospitalisation, maternité, maladie de l'enfant, personnes âgées, personnes Alzheimer).
Le coût supporté par les familles est parfois lourd si elles ne bénéficient d'aucune aide des services sociaux dans ce cas l'ADMR les aide financièrement.

Mme La Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration de verser à l'association une subvention de 1000.00 €.

Vote : à l'unanimité

Christiane LE MOUAL
Vice-Présidente du C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
22960
PLÉDRAN